



Genève, le 18 décembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, du département de la sécurité et de l'économie, de l'Office fédéral des routes et des Transports publics genevois

Une centrale de régulation du trafic pour plus de sécurité et de fluidité

Les carrefours genevois s'adaptent désormais en temps réel aux flux de circulation. La mise en service, le 18 décembre 2017, de la centrale de la régulation du trafic, couplée à l'installation de nouveaux équipements sur le terrain, permet d'optimiser sur les principaux axes du canton aussi bien la sécurité routière que les temps de parcours, engendrant des avantages significatifs pour la population.

La mise en service de la centrale de la régulation du trafic (CRT) permet aux partenaires de la politique des transports et à la police routière d'appréhender la sécurité, d'optimiser les actions à entreprendre en cas d'accidents ou d'événements majeurs à fort impact sur la circulation. De plus, la signalisation routière genevoise gagne en intelligence. Avec l'installation de nouveaux feux qui communiquent entre eux, de capteurs qui comptent les véhicules et calculent les temps de parcours et surtout grâce à la création d'une tour de contrôle qui permet de piloter l'ensemble du dispositif en temps réel, le canton se dote enfin des outils nécessaires pour gérer finement les flux de circulation.

Inaugurée le 18 décembre 2017 par les conseillers d'Etat Luc Barthassat, chargé du DETA, et Pierre Maudet, chargé du DSE, et Jürg Röthlisberger, directeur de l'Office fédéral des routes (Ofrou), la centrale de la régulation du trafic, située dans les locaux de la police routière, sera pilotée conjointement par les trois principaux acteurs de la mobilité genevoise, à savoir la direction générale des transports, la police cantonale et les Transports publics genevois. La CRT permettra, par exemple, d'organiser rapidement une déviation après un accident.

Les données récoltées par les différents capteurs offriront également la possibilité d'adapter en direct la durée des feux au nombre de véhicules présents sur un carrefour et de mieux informer les usagers via des panneaux à message variable en bord de route ou au travers des différents services en ligne du canton, telle l'application smartphone Infomobilité.

Le dispositif sera progressivement déployé jusqu'en 2020.

Pour tout complément d'information :

- *DETA: M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Thomas Putallaz, secrétaire général adjoint, T. +41 79 417 09 69.*
- *DSE: M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de Mme Emmanuelle Lo Verso, secrétaire générale adjointe, T. +41 79 955 44 29.*
- *OFROU: M. Jürg Röthlisberger, directeur de l'Office fédéral des routes, T. +41 79 345 05 83.*

- TPG: M. Denis Berdoz, directeur général, par l'intermédiaire de M. François Mutter, porte-parole et responsable des affaires publiques des TPG, T. +41 79 694 49 44, mutter.francois@tpg.ch.